

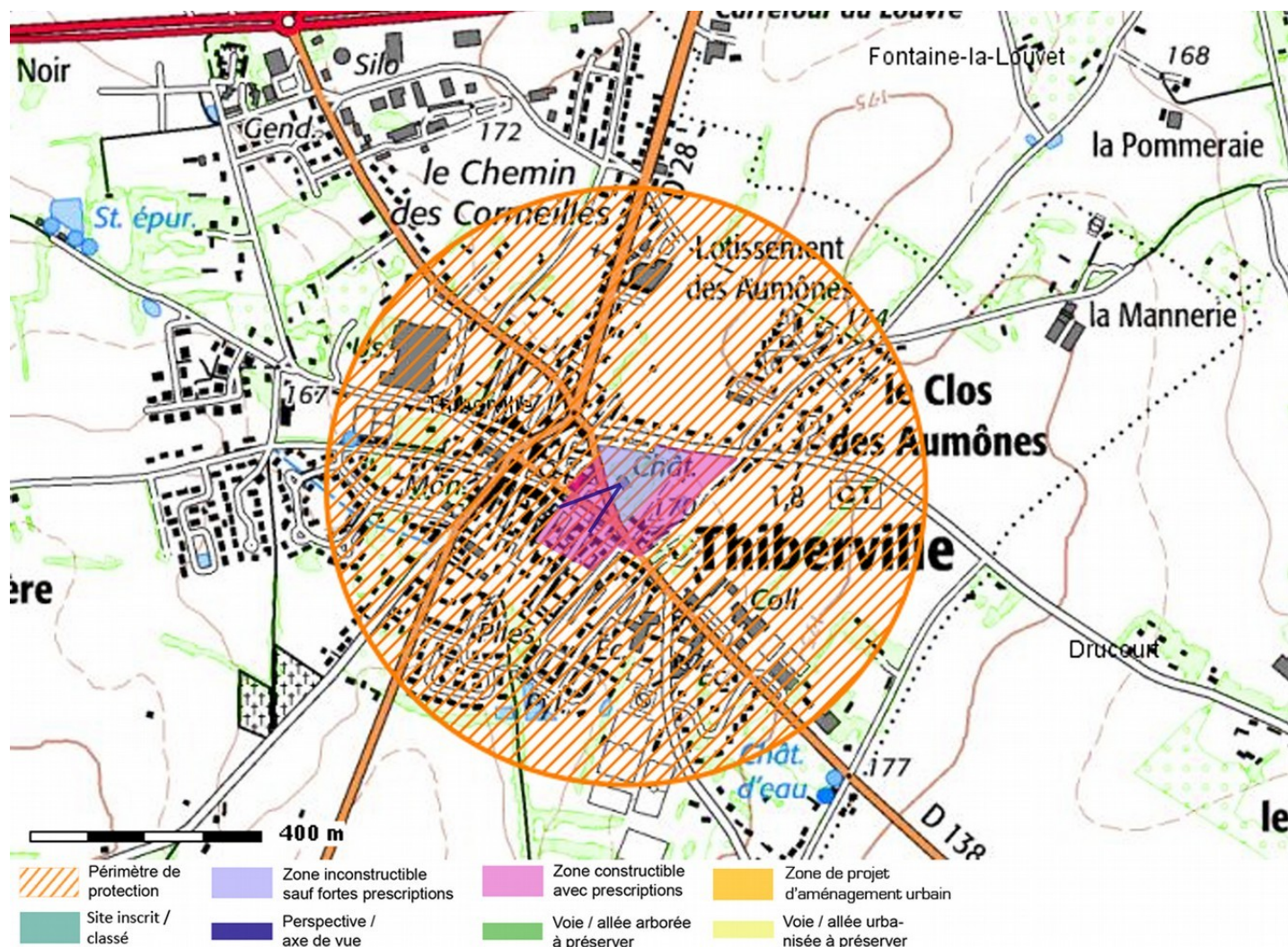
## Thiberville > Véranda

Il n'y a pas d'autres protections sur la commune.

La véranda du château de Thiberville a été inscrite en tant que monument historique le 27 avril 1999.

En 1864, la famille Lécuyer, fabricant rubanier, fait édifier une vaste demeure grâce à l'essor de son activité. La maison est agrandie entre 1894 et 1896, et une véranda est alors construite pour Cyriaque puis Robert Lécuyer. Le décor de la véranda comprend un ensemble de vitraux d'inspiration Art Nouveau et un registre de grandes peintures sur toiles, dont la réalisation se situerait autour de 1900. L'ensemble illustre les tendances du japonisme, notamment les toiles peintes dont certains modèles sont issus d'estampes japonaises attribuées à Hiroshige. L'ensemble constitue un rare exemple de décor japonisant conservé en place dans sa véranda. Les peintures, sur toile marouflée à la céruse, sont placées sur un plancher en frissette de sapin. Un réseau de tasseaux assure la fixation du décor au bâtiment principal, constitué de briques et pan de bois. Actuellement, les toiles présentent un état sanitaire médiocre et préoccupant. En effet, celles-ci se décollent du support en sapin qui est sujet à des déformations et à des dilatations.

Proche du centre de Thiberville, le château et sa véranda sont abrités par un parc arboré. Un cône de vue vers le Sud donne sur la place du village, jusqu'aux façades de la rue de Bernay. La qualité des constructions alentours (briques, pans de bois) mérite d'être préservée.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le château vu de la place au Sud



La façade sud du château (vue proche)



La véranda, accolée à la façade est



Des détails de toiles peintes



Les vitraux Art Nouveau

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et/ou dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Des maisons à briques et à pans de bois



La variété des matériaux en façade



Des constructions à pans de bois

